

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'Association du Nouveau Kermont et des sociétés affiliées**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0163980-0 (FOSC du 08.10.2004, p. 6). Les pouvoirs de Croisier Michelle et Marti Claire, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Basset Gaëlle, de Choulex, à Genève et Nawratil Bernard, de Cottens (FR), à Chêne-Bourg, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 11946 du 12.10.2004
(02498556 / CH-660.0.163.980-0)